

Construire une progression

Liste des documents officiels de référence :

- Programme et document d'accompagnement pédagogique.
- Grille horaire.
- Emploi du temps élèves et professeurs.
- Calendrier scolaire.
- Dates des AI et PT, date des stages, ...
- Calendrier des examens.
- Progressions d'autres disciplines si nécessaire.

Méthodologie d'élaboration d'une « progression » ou « stratégie de formation » ou « ... » :

- Compter le nombre d'heures de cours (ou séances de x heures) dans l'année : une année = 36 semaines (34 sem en moyenne compte tenu des périodes d'examen) – nombre de semaines de stages pour les BTS et DE CESF)
- Repérer tous les contenus du programme de l'année à traiter en lien avec les autres disciplines Puis estimer le temps nécessaire pour chaque partie en se référant aux préconisations nationales (documents d'accompagnement pédagogique des programmes).
- Elaborer la progression et le projet de calendrier.

Il est important d'avoir estimé le temps maximum pour chaque grande partie du programme. La progression précise peut s'élaborer en plusieurs temps (par exemple de septembre aux congés de Toussaint, puis de novembre à janvier, etc...).

Exemple de mise en forme (peut être utilisé pour le cahier de textes également à condition de laisser de la place pour noter le plan des séances et le travail demandé) :

Progression année scolaire 2018-2019 – Classe de ...

Discipline :

Horaires :

Séquence n° Titre : Objectif :	Séances n° : Titre : Objectif :	Calendrier prévu	
		Groupe classe	Groupe à effectif réduit
Séquence n°1 : Titre :	S1 :		
	S2 :		
	S3 :		
	S4 :		
		
Séquence n°2 :			
Congés de Toussaint			
Etc....			